

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 22-04-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 10

ORDRE DU JOUR

- Approbation PV 72
- Démarrage de l'activité à TELLURE
- Retour sur les relevés Radon à TELLURE
- Point ressources humaines à l'Office de Tourisme
- Avenant à l'attestation d'agrément
- Offre et calendrier des événements à TELLURE
- Départ à la retraite de Fabien KIEFFER et remplacement
- Points Divers

REÇU À LA PRÉFECTURE
30 MAI 2024

DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR DE L'EPIC « OFFICE DE TOURISME DU VAL D'ARGENT »

Séance du 22/04/2024

Membres votants titulaires représentant la Communauté de Communes du Val d'Argent :
Gaëlle SKOCIBUSIC, Jean-Luc FRECHARD, Denis PETIT, Jean-Marc BURRUS, Régine ORSATI, Louis BERGER

Membres délégués suppléants représentant la Communauté de Communes du Val d'Argent :
Nathalie ROUSSEL, Noëllie HESTIN, Thomas GOETTELMANN, Maud PETITDEMANGE, Rémy VOINSON, Gérard FREITAG

Membres représentants titulaires des socio-professionnels :
Jean-Louis BORMANN, Guillaume RUCH, Thomas BELLICAM, Séverine KIEFFEL, Gérard DELACOTE

Membres représentants suppléants des socio-professionnels :
Armelle WILLEMIN, Joseph GAUTHIER, Roland QUINCIEU, Jean-Claude GALMICHE, Catherine MALECKI

Participant aux délibérations :

6 membres élus communautaires :

Gaëlle SKOCIBUSIC, Régine ORSATI, Louis BERGER, Gérard FREITAG, Jean-Marc BURRUS, Jean-Luc FRECHARD

4 membres issus du secteur socio-professionnel :

Gérard DELACOTE, Roland QUINCIEU, Catherine MALECKI, Thomas BELLICAM,

Excusés :

Noëllie HESTIN, Armelle WILLEMIN, Jean-Claude GALMICHE, Nathalie ROUSSEL, Guillaume RUCH, Séverine KIEFFEL, Jean-Louis BORMANN, Joseph GAUTHIER

Secrétaire de séance : Mathias KELCHE

Gaëlle SKOCIBUSIC, Présidente de l'OTVA, prend la parole et souhaite la bienvenue aux membres présents.

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 22-04-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 10

POINT EP27/2024

APPROBATION DU PV 72 du 11/03/2024

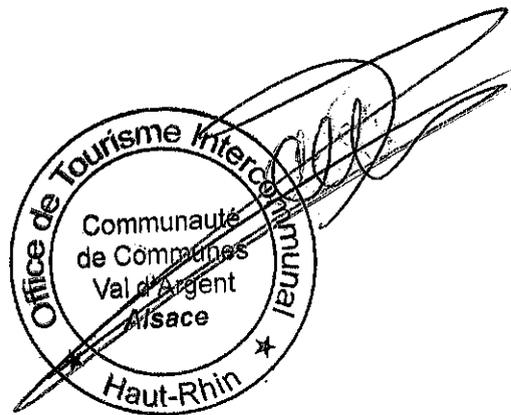
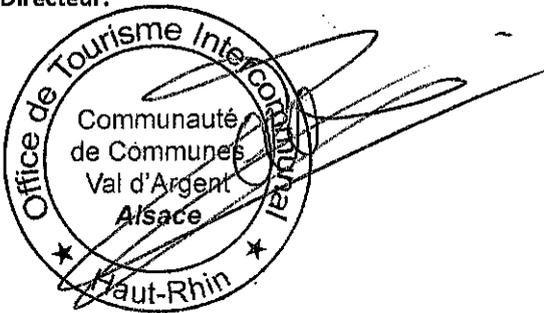
La Présidente propose d'adopter le procès-verbal de la séance du 11 mars 2024.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le PV 72 du 11/03/2024 à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 28/05/2024

Le Directeur.



REÇU À LA PRÉFECTURE

30 MAI 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 22-04-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 10

POINT EP28/2024

DEMARRAGE DE L'ACTIVITE A TELLURE

Mathias KELCHE revient sur la récente ouverture de Parc Minier TELLURE. Celui-ci a ouvert ses portes au public pour une nouvelle saison le vendredi 29 mars 2024 à l'occasion du weekend Pascal. L'équipe de saisonniers est au complet et compte 3 anciennes et 3 nouvelles recrues. Des petits ajustements ont eu lieu dans la première semaine de fonctionnement mais le site est désormais pleinement opérationnel.

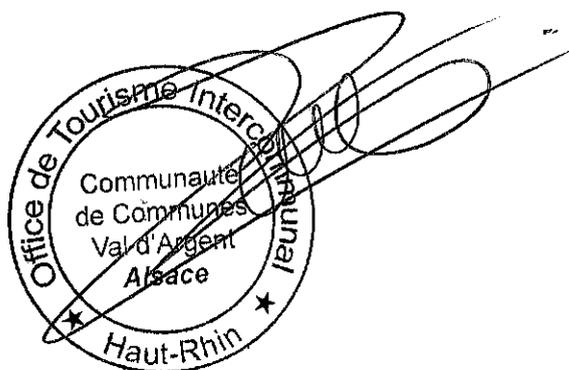
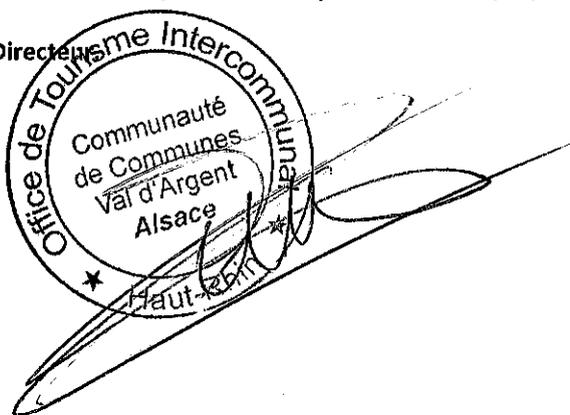
Au niveau activités et animations, nous proposons cette année une exposition de photographie de micro-minéralogie en lien avec le géologue Théobald GUFFON ainsi qu'une expérience de vol virtuel en parapente avec l'entreprise Aube Expérience. La première bourse aux minéraux de l'année, organisée le weekend des 6 et 7 avril dont le bilan s'est avéré mitigé en termes de fréquentation a néanmoins permis de dégager un chiffre d'affaire encourageant sur le weekend. Au niveau de la fréquentation et du chiffre d'affaires global, les deux premières semaines sont dans la moyenne des années antérieures.

*Le Comité Directeur **PREND ACTE** du démarrage de l'activité à TELLURE et des premiers retours sur l'activité du Parc Minier*

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 25/05/2024

Le Directeur



REÇU À LA PRÉFECTURE

30 MAI 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 22-04-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 10

POINT EP29/2024

RETOUR SUR LES RELEVES RADON A TELLURE

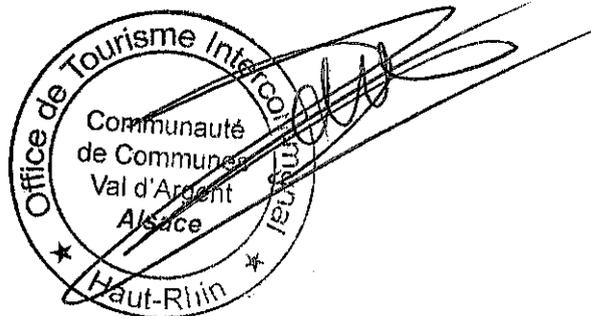
Mathias KELCHE revient sur la campagne de mesure du radon sur le site de Tellure qui a été mise en place. Différents capteurs ont été placés, sous terre et en surface, afin d'évaluer les taux de radon sur l'ensemble du site. Cette démarche est intervenue suite à des échanges avec l'Agence de Sureté Nucléaire qui assure le contrôle du respect de la législation et des mesures mises en place autour du risque sanitaire que représente le radon (cf. Comité Directeur du 02/10/2023). La campagne de mesure à Tellure s'est déroulée en janvier/février 2024 et nous sommes désormais dans l'attente du rapport final.

Les premiers retours de l'entreprise qui s'est chargée de la campagne de mesure sont malheureusement négatifs. Plusieurs capteurs ont en effet relevé des taux supérieurs aux recommandations sanitaires en vigueur et des mesures compensatoires seront à prévoir sur le site de Tellure. Afin d'entamer la réflexion sur ce sujet, il est nécessaire d'attendre le rapport final mais il faudra envisager des actions de prévention en la matière. Mathias KELCHE a d'ores et déjà informé l'AMO qui mène actuellement une étude pour la mise en conformité sur site.

*Le Comité Directeur **PREND ACTE** de la fin de la campagne de mesure du radon sur le site de Tellure et des premières constatations sur ce sujet.*

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 28/05/2024



REÇU À LA PRÉFECTURE

30 MAI 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 22-04-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 10

POINT EP30/2024

POINT RESSOURCES HUMAINES A L'OFFICE DE TOURISME

Mathias KELCHE revient sur les récents mouvements de personnel à l'Office de Tourisme du Val d'Argent.

Lucie ANTONI, Conseillère en séjour chargée du LEI a démissionné de ses fonctions et a quitté l'Office de Tourisme le 31 mars 2024. Elle est remplacée par Pamela RODRIGUEZ qui a pris ses fonctions le 7 mars 2024 bénéficiant ainsi d'une période de tuilage avec Lucie ANTONI.

Camille VAXELAIRE est en congé maternité depuis le 25 mars 2024. Pauline MENTGER a été recrutée pour la remplacer durant ce congé.

Gaëlle SKOCIBUSIC explique que la Trésorerie nous demande de régulariser la situation des emplois au sein de l'EPIC. Elle souligne que l'attestation d'agrément prise chaque année pour l'emploi des saisonniers est conforme à la législation mais il est nécessaire de prendre une délibération pour les emplois permanents ce qui n'a encore jamais été fait jusqu'à présent.

*Le Comité Directeur **AUTORISE** et **VALIDE** à l'unanimité, le recrutement d'un(e) responsable de l'Office de Tourisme, d'un(e) Conseiller(ère) en séjour chargé(e) du LEI et d'un(e) Conseillère en séjour chargé(e) de la taxe de séjour, des hébergements & de la communication réseaux. Le Comité Directeur, par ailleurs, **AUTORISE** et **VALIDE** à l'unanimité, l'embauche d'un(e) alternant(e) à compter du mois de juillet 2024.*

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 28/05/2024

Le Directeur.



REÇU À LA PRÉFECTURE

30 MAI 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 22-04-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 10

POINT EP31/2024

AVENANT A L'ATTESTATION D'AGREMENT

Mathias KELCHE présente la nouvelle offre de vol immersif en parapente, proposée cette saison à Tellure en lien avec l'entreprise Ihmati et le projet « Aube expérience ». Il s'agit d'une expérience de vol en « réalité virtuelle » d'une dizaine de minutes, permettant, à l'aide d'un casque de réalité virtuelle et d'une nacelle de parapente, de retrouver les sensations d'un vol en parapente. Jusqu'à présent les retours des personnes qui testent le dispositif sont très bons même si le produit peine à trouver son public. Nous allons renforcer la communication dans les prochaines semaines afin de rendre visible cette offre qui s'inscrit de manière complémentaire à l'offre de Tellure. Gaëlle SKOCIBUSIC souligne que cette offre peut être pertinente pour les publics qui ne vont pas sous terre mais accompagne un groupe. Elle peut aussi permettre au public de prolonger la visite à Tellure et de vivre une expérience supplémentaire à celle de la visite de mine.

Aussi, Gaëlle SKOCIBUSIC propose, si cela est pertinent sur le plan économique, de procéder à l'embauche d'un saisonnier supplémentaire pendant la période estivale. Ce saisonnier en charge du dispositif de val en réalité virtuelle sera embauché pour une période maximale de 2 mois sur un niveau II, échelon 1, coefficient 175 de la convention collective des parcs de loisirs soit un minimum salarial de 1818.66 euros et une proposition d'embauche à 1 820 euros brut. Mathias KELCHE se réserve le droit de proposer, selon les qualifications du personnel recruté et afin d'être plus attractif, une marge de 5% à appliquer sur le salaire brut. Le comité directeur autorise en son nom la présidente Gaëlle SKOCIBUSIC à procéder à cet avenant à l'attestation d'agrément.

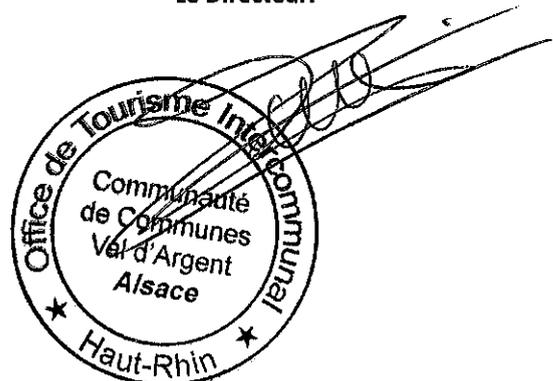
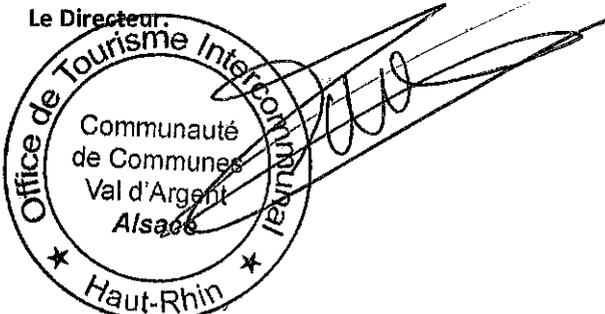
*Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, **APPROUVE à l'unanimité** la mise en place d'un avenant à l'attestation d'agrément 2024 pour l'embauche d'un saisonnier supplémentaire à Tellure pour les mois de juillet et d'août 2024. Ce dernier sera recruté sur un niveau II, échelon 1, coefficient 175 de la convention collective des parcs de loisirs pour un salaire de 1 820 euros brut. Selon les qualifications du personnel recruté et afin d'être plus attractif, une marge de 5% pourra être appliqué sur ce salaire. Le Comité Directeur **AUTORISE** la présidente à produire l'avenant à l'attestation d'agrément 2024.*

REÇU À LA PRÉFECTURE
30 MAI 2024

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 28/05/2024

Le Directeur.



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 22-04-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 10

POINT EP32/2024

OFFRE ET CALENDRIER DES EVENEMENTS A TELLURE

Au niveau de l'offre sur la Parc Minier Tellure pour cette saison, outre l'expérience de vol en parapente, il est à souligner que l'escape room propose un nouveau scénario avec l'escape game « l'éveil du dragon ». De nouvelles énigmes et une nouvelle histoire ont été conçues par l'entreprise « le comptoir du Crime » spécialisée sur le sujet. L'installation a été faite sous la tutelle de notre responsable technique Fabien KIEFER. Ceci devrait nous permettre de dynamiser cette partie de l'activité et de renouveler le public friand de ce type de jeu.

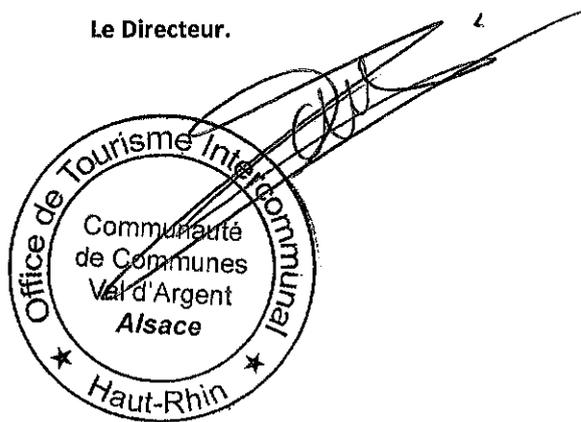
Au niveau des animations, plusieurs rendez-vous attendent le public dans les prochains mois. Mathias KELCHE présente et détaille brièvement l'ensemble des animations prévues au cours de la saison.

Le Comité Directeur **PREND ACTE** de l'offre du parc minier TELLURE pour la saison 2024 et du programme d'animations.

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 28/05/2024

Le Directeur.



REÇU À LA PRÉFECTURE

30 MAI 2024

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 22-04-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 10

POINT EP33/2024

DEPART A LA RETRAITE DE FABIEN KIEFFER ET REMPLACEMENT

Mathias KELCHE explique que Monsieur Fabien KIEFFER, directeur technique du site de TELLURE partira à la retraite en juin 2025. Il occupe ce poste depuis plusieurs années dans le cadre d'une mise à disposition de la Communauté de Communes du Val d'Argent sur 50% de son temps de travail. Sur les 50% restants il occupe le poste d'agent de prévention à la Communauté de Communes. Mathias KELCHE souligne que le directeur technique est un maillon essentiel de l'organisation du site. Il intervient sur de nombreux domaines (mine, muséographie, aménagement des espaces, maintenance et entretien des équipements technique et du bâtiment) et joue un rôle déterminant sur la sécurité du bâtiment (prévention, sécurité incendie, lien avec les SSIAP...).

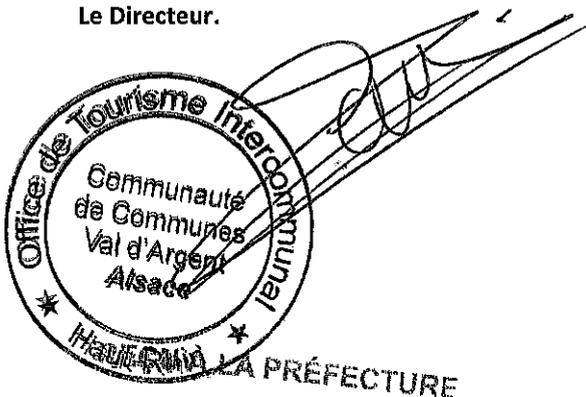
En ce qui concerne l'embauche et le contrat de travail du remplaçant, Gaëlle SKOCIBUSIC propose que le contrat soit établi par l'EPIC et qu'une refacturation soit mise en place pour les heures concernant les missions pour le compte de la Communauté de Communes. Cela apportera plus de souplesse à l'EPIC et au contrat de travail qui ne sera pas de droit public. Elle préconise, par ailleurs, une embauche dès le mois de septembre 2024 qui laisserait le temps d'une transmission qualitative notamment pendant la période de fermeture du site où la pression est moindre.

*Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, **APPROUVE et AUTORISE à l'unanimité** le recrutement d'un(e) directeur-ice technique pour le site du parc minier de TELLURE à compter du 1^{er} septembre 2024.*

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 28/05/2024

Le Directeur.



30 MAI 2024



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 22-04-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 10

POINT EP34/2024

REÇU À LA PRÉFECTURE

POINTS DIVERS

30 MAI 2024

Publications des balades littéraires

Gaëlle SKOCIBUSIC explique que l'association Mémoire et Patrimoine Militaire en Val d'Argent, par la voie de Christian CHATON a, une nouvelle fois sollicité l'Office de Tourisme pour la diffusion de leurs ballades littéraires. Elle rappelle que la problématique s'était déjà posée l'année dernière et qu'une réponse négative avait été donnée à l'association. En effet, ces balades littéraires mettent en avant certains auteurs antisémites ou négationnistes et il n'apparaît pas acceptable que l'Office de Tourisme soit le portevoix d'une telle démarche.

Les membres du Comité directeur décident de ne pas diffuser les balades littéraires de l'association Mémoire et Patrimoine Militaire en Val d'Argent via l'Office de Tourisme. Gaëlle SKOCIBUSIC se chargera d'écrire à Christian CHATON pour l'en informer.

Location de la salle polyvalente à Tellure

Gaëlle SKOCIBUSIC explique que la Trésorerie a pris contact avec l'EPIC pour nous rappeler que la salle polyvalente de Tellure ne peut être mise à disposition gracieuse des partenaires. Le cadre légal de base consiste à louer cette salle en conformité avec les arrêtés de tarifs que nous avons pris et qui correspondent à 4 niveaux de tarifs selon l'origine du locataire (issu du Val d'Argent ou de l'extérieur) et l'achat de billet pour la visite de la mine (avec visite ou sans visite). Ces tarifs s'étalent de 50 à 300 euros.

Gaëlle SKOCIBUSIC explique qu'exceptionnellement, la gratuité peut être accordée mais qu'une décision doit être prise en Comité Directeur. La facturation est la norme afin de mettre à contribution le locataire aux frais engendrés par la mise à disposition (SSIAP, personnel, ménage, fluide, etc.). Elle propose de voter la mise à disposition gracieuse de la salle polyvalente à l'ODONAT pour la manifestation « 24h de la biodiversité ». Les membres du Comité Directeur approuvent à l'unanimité.

Boucles vélo

Deux démarches ont été récemment entreprises autour de la promotion de boucles vélo et qui concernent le Val d'Argent. La première concerne la réalisation d'une carte et d'un dépliant à l'échelle du PETR et la seconde concerne la refonte des boucles régionales portées par la Collectivité Européenne d'Alsace. Mathias KELCHE a piloté ces démarches pour le compte de l'Office de Tourisme et a fait appel à Gérard DELACOTE et Djemel GAGUECHE pour l'accompagner. Leurs connaissances des circuits vélo en Val d'Argent et alentours ont été précieuses dans le cadre des échanges avec les partenaires. Ils se sont impliqués pour concevoir plusieurs boucles vélo en tenant compte des contraintes imposées par les partenaires. Mathias KELCHE tient à le remercier pour leur soutien.

Parkings occupés par les ferrailleurs

Roland QUINCIEU souhaite aborder le sujet des parkings occupés par les ferrailleurs à Sainte Marie aux Mines. La ferraille s'y trouve entassée, des véhicules y sont désossés, parfois dans des conditions qui ne respectent pas les

OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU VAL D'ARGENT (EPIC)

Extraits des délibérations de réunion du 22-04-24
Sous la présidence de Gaëlle SKOCIBUSIC
Nombre de membres participant aux délibérations : 10

règles de gestion des déchets. Ces parkings sont laids et donnent une mauvaise image de Sainte Marie aux Mines et du Val d'Argent d'autant plus que ces parkings sont placés en entrée de ville. Sans parler du fait que des places de parking public sont monopolisées. Gaëlle SKOCIBUSIC explique que la ville de Sainte Marie aux Mines a conscience du problème et travaille sur le sujet. Plusieurs verbalisations ont déjà été dressées et elle a bonne espoir que la situation évolue dans les prochains temps.

Prochains Comités Directeur

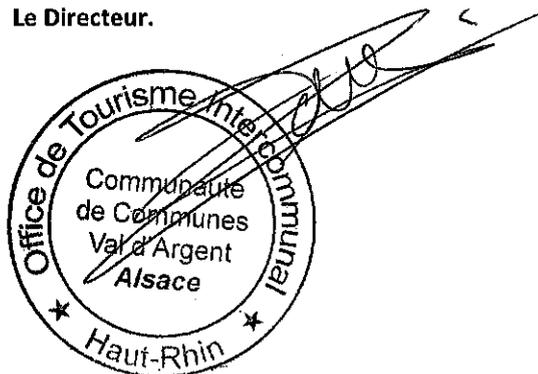
- lundi 17 juin à 16h
- La réunion prévue le 26 août à 16h est à déplacer. La nouvelle date sera communiquée ultérieurement.

Le Comité Directeur **PREND ACTE** des points divers abordés et **APPROUVE**, à l'unanimité, la mise à disposition gracieuse de la salle polyvalente à l'association ODONAT dans le cadre des 24h de la biodiversité les 8 et 9 juin prochain.

Pour extrait conforme,
Le Directeur.

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 28/05/2024

Le Directeur.



REÇU À LA PRÉFECTURE

30 MAI 2024